



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 05/03/2025

Echéance le : 30/04/2025

CS/SB

TVA : FR12902550565

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

Magasinier : CS/SB		N° Document		N° Client		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande	
		5068210		0165285		CDE 11LJ91NRC				Zone Expedition : 03						5812913	
		Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C	T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €
		** BL 5812913 DU 05/03/2025 **															
		opel combo // CG-792-XX															
		COMMENTAIRE R.A. : opel combo // CG-792-XX															
		NUMERO DE COMMANDE : 11LJ91NRC															
		E: COURROIE TRAPEZOIDALE AM				1612161180 C20G07		1,00		4		35,55		48,00	18,49		18,49
		E: ALTERNATEUR ES AM				1638101680				4		274,73		40,00	164,84		
		Echange Standard PSA															
		E: PROVISION ALTERNATEUR AM				1689109580 PROV				4		73,15			73,15		
		----- SOUS-TOTAL PIECES -----						18,49									
		Pieces en commande ... 1															
		CHER CLIENT															
		NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.															
		VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS															
		CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.															
		SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT															

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
5068210	0165285	5812913
Echéance le : 30/04/2025		
05/03/2025		22,19



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : * Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à borne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L.621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.